



ZAE du Causse d'auge
BP 11
48001 Mende Cedex
Tél : 04-66-65-31-56
Fax : 04-66-49-05-02
Site internet : www.asalozere.org



21 et 22 juin 2013

REGLEMENT PARTICULIER

47^{ème} RALLYE REGIONAL «ESCULAPE» BAGNOLS LES BAINS



74, avenue Kléber • 75116 PARIS
tél : 01 47 04 31 30 • fax : 01 47 04 01 64
info@acmf.asso.fr • www.acmf.asso.fr



REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement et ouverture des engagements : Lundi 22 Avril 2013
Clôture des engagements : Vendredi 14 Juin 2013

Dates et heures des reconnaissances : **A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT** du fait de l'inversion des ES .2/4 et 6/8

samedi 15 juin 9h00 à 13h30 ES 2/4

13h30 à 18h00 ES 6/8

9h à 18 h ES 1/3/5/7

Vendredi 21 juin 9h00 à 13h30 ES 2/4

13h30 à 17h00 ES 6/8

9h00 à 17h00 ES 1/3/5/7

Vérification des documents et des véhicules : MAIRIE DE BAGNOLS LES BAINS

Vendredi 21 juin de 18h00 à 20h30
PAS DE MISE EN PARC A L'ISSUE DE CES VERIFICATIONS

Samedi 22 juin de 07h30 à 9h30
PLACE DE LA MAIRIE BAGNOLS LES BAINS

MISE EN PARC FERME DE TOUS LES VEHICULES
Allée des Thermes

1ère réunion des Commissaires Sportifs : samedi 22 juin à 8h30 centre culturel Jean Castan

Tableau d'affichage/ Centre Culturel Bagnols les Bains

Publication des équipages admis au départ : samedi 21 juin à 11h00

Départ de BAGNOLS LES BAINS parc de départ : Stade de foot à 12h00

Arrivée à BAGNOLS LES BAINS parc de d'arrivée : Stade de foot à partir de 23h36

Remise des prix : Dimanche 23 juin 2013 à 10h30 salle Paroissiale Bagnols les Bains

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de la Lozère (ASAL) organise les 21 et 22 juin 2013 en qualité d'organisateur Administratif avec le concours de l'**AUTOMOBILE CLUB MEDICAL DE France, la Commune de BAGNOLS LES BAINS** le :

47^{ème} Rallye Régional « ESCULAPE - BAGNOLS LES BAINS »

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA
numéro R 150 en date du 28 MARS 2013

Comité d'Organisation

Président : Thierry RESSOUCHE

Membres : Philippe ARGILIER, Lionel ANDRE, Michael FRAISSE, Cédric GINIER,
Claude MARY, Jacques PAOLI, Sabine PAULHAN, Bernard PIC, Sébastien PIC,
Olivier FOLCHER, Manu RODRIGUES, Julie PORTEFAIX, Gille LAUZE, Jérôme LAURET

Secrétariat du Rallye, Adresse postale : ASA LOZERE
ZAE du Causse d'Auge
BP 11 48001 MENDE Cedex
Téléphone : 04 66 65 31 56
Fax : 04 66 49 05 02

Permanence du Rallye :

Avant l'épreuve : ASAL ZAE du Causse d'Auge BP 11 48000 MENDE Cedex
Le lundi de 18h00 à 20h00
Téléphone : 04 66 65 31 56 (si absence répondeur téléphonique)
Fax : 06 66 49 05 02

A compter du 21 juin 18h à la mairie de BAGNOLS LES BAINS

Organisateur technique : Cédric GINIER

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :

Président	Claude MARY	1622 - 08/05
Membres	Jacques ALMERAS	4257 - 08/11
	Jacques PAOLI	2692 - 08/05
Stagiaire	Sabine PAULHAN	136024 - 08/05

Directeur de Course : Lorian TOSI 2802 - 08/01

Directeurs de Course Adjoints :

Michel CAMMAN	1465 - 08/15
Nathalie CHANTAGREL	9549 - 08/01

Directeur de course délégué aux ES :

ES Orcières	
Guy MALLEMANCHE	1254 - 08/03
ES Estampe et Le Goulet	
Claude COURET	5368 - 08/10

Médecin Chef : ADAMU 30

Commissaires Techniques :

Responsable	Michel LEBORGNE	29951 - 06/06
	Christian ROCCA	7944 - 08/04
	Jean-Pierre ROLLAND	2694 - 08/05
	Emilie FANTINI	206082 - 08/05

Chargés des relations avec les concurrents :

Gérard DURAND	13816 - 08/09
Guillaume SALLES	110915 - 08/05
Pierre CHARDOUNAUD	3158 - 08/03

Chargés des relations avec la presse :

Jacques RIBARD	2812 - 08/01
----------------	--------------

Informatique et Classement : George O'CONNELL 166039 - 08/01

1.2P. ELIGIBILITE

Le 47^{ème} Rallye Régional « **ESCULAPE** » - **BAGNOLS LES BAINS** compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2013 (coefficient 2)
- Le Championnat des Rallyes du Comité Languedoc Roussillon 2013
- Le Challenge ACMF (Automobile Club Médical de France)
- Le Challenge ASA LOZERE
- Le Jumelage ESCULAPE –DURENQUE MONT LAGAST

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés devront se présenter aux vérifications administratives selon convocations Vendredi 21 Juin de 18h00 à 20h30 et Samedi 22 Juin de 7h30 à 9h30

Les vérifications finales seront effectuées :

Garage MAURIN station service BAGNOLS LES BAINS

Taux horaire: 60 €T.T.C.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 47^{ème} rallye Régional «ESCULAPE - BAGNOLS LES BAINS » » doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le

Vendredi 14 JUIN 2013 (Cachet de la poste faisant foi).

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **120 voitures maximum.**

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- **avec la publicité facultative des organisateurs : 330€**
- sans la publicité facultative des organisateurs : 660 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 VOITURES ADMISES Conforme au règlement standard FFSA

4.3P. ASSISTANCE Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans le parc d'assistance de BAGNOLS LES BAINS

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.6P. Identification des véhicules

Conformément aux nouvelles dispositions d'identification des voitures de rallyes (décret n°2012-312 du 5 mars 2012 qui modifie l'article R.411-29 du code de la route et arrêtés du 14 mars 2012 et du 28 mars 2012), l'identification des voitures se fera par l'apposition de deux numéros (210mm x 140mm), l'un situé à l'avant de la voiture, et l'autre à l'arrière.

Le numéro d'identification sera celui attribué par l'organisateur en tant que numéro de course.

Sa validité sera limitée à la date et à l'itinéraire prévu pour le rallye.

Cette identification concerne également les voitures 0, 00 et 000 en configuration course.

Dans le cadre de l'application de la dérogation à l'article R.322-1 du code de la route, les plaques d'immatriculation doivent être soit retirées, soit occultées.

A l'arrière de la voiture, le numéro d'identification fourni par l'organisateur doit être positionné à l'emplacement de la plaque d'immatriculation, centré, le bord supérieur à la hauteur du bord supérieur de la plaque d'origine. De chaque côté du numéro d'identification, à droite et à gauche, une largeur de 155 mm minimum doit rester de couleur unie, sans inscription ou décoration (soit au total : 155 + 210 + 155 = 520 mm = taille d'une plaque d'immatriculation). L'éclairage de cet emplacement doit fonctionner.

A l'avant de la voiture, le numéro d'identification fourni par l'organisateur doit être positionné à droite du pare-brise (voir article 4.1.1.)

- Pour les rallyes des Championnat de France Rallyes, Championnat de France Rallyes Terre et la Finale de la Coupe de France, la surface de la plaque d'immatriculation avant (520 x 110) à sa position d'origine, est réservée à la FFSA qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle.

Pour tous les autres rallyes la surface de la plaque d'immatriculation avant (520 x 110) à sa position d'origine, est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Les publicités collectives obligatoire et facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye Régional « ESCULAPE - BAGNOLS LES BAINS » représente un parcours total de 214.700 km.

Il comprend 1 étape divisée en 4 sections et 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40.000 km. Les épreuves spéciales sont :

ES 1/3/5/7 :	Orcières	4.000 Km
ES 2/4 :	Estampe	6.500 Km
ES 6/8 :	Le Goulet	5.500 km

L'itinéraire et les horaires figurent dans l'annexe Itinéraire, Horaires.

6.2P. RECONNAISSANCES

Dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter le Code de la Route lors des reconnaissances et ne pourront réaliser que **3 passages maximum par épreuves spéciales:**

Les reconnaissances auront lieu le :

A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT du fait de l'inversion des ES .

<u>samedi 15 juin</u>	9h00 à 13h30 ES 2/4 13h30 à 18h00 ES 6/8 9h00 à 1800 h ES 1/3/5/7
<u>Vendredi 21 juin</u>	9h00 à 13h30 ES 2/4 13h30 à 17h00 ES 6/8 9h00 à 18h00 ES 1/3/5/7

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2. P DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Chasuble Jaune
- Chef de poste : Chasuble Orange

ARTICLE 8P. RECLEMENTATION APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

Les concurrents désirant participer au **Classement « ESCULAPE »** devront compléter la case prévue sur le bulletin d'engagement à cet effet et présenter aux vérifications administratives un justificatif de leur appartenance au corps médical ou paramédical

ARTICLE 10P. PRIX

	1er		2 ^{ème}	3ème	
SCRATCH	330€		250€	170€	
GROUPE	150€ si- de 3 partants	330€ si + de 3 partants	170€ si + de 3 partants	120€ <i>si + de 20 partants</i>	4ème
CLASSE	330€		150€ <i>Si + de 5 partants</i>	120€ <i>si + de 9 partants</i>	80€ <i>si + de 12 partants</i>
Féminines	150€		100€ si + de 3 partantes		

Les prix au Groupe et à la Classe ne sont pas cumulables

Conformément à la réglementation, si moins de 5 partants dans la classe, les prix (classe) seront minorés de 50%

Coupes : De nombreuses coupes récompenseront les concurrents
Un Commissaire sera également récompensé

Remise des Prix :

La remise des prix se déroulera le Dimanche 23 juin 2013 à 10 h30 Salle Paroissiale de BAGNOLS LES BAINS